L'image des femmes dans la publicité

Alors qu'un projet de loi avait été évoqué, c'est l'autodiscipline qui devrait régir l'image de la femme dans la publicité, comme le préconise le rapport présenté à la secrétaire d'État aux Droits des femmes. Parmi les mesures proposées, figure un renforcement de l'encadrement de la publicité en affichage et en presse, le rapport invitant les publicitaires à recourir davantage aux consultations préalables du BVP. Il propose que la loi du 29 juillet 1881, qui permet de condamner la provocation à la haine raciale, soit étendue à la discrimination sexuelle.